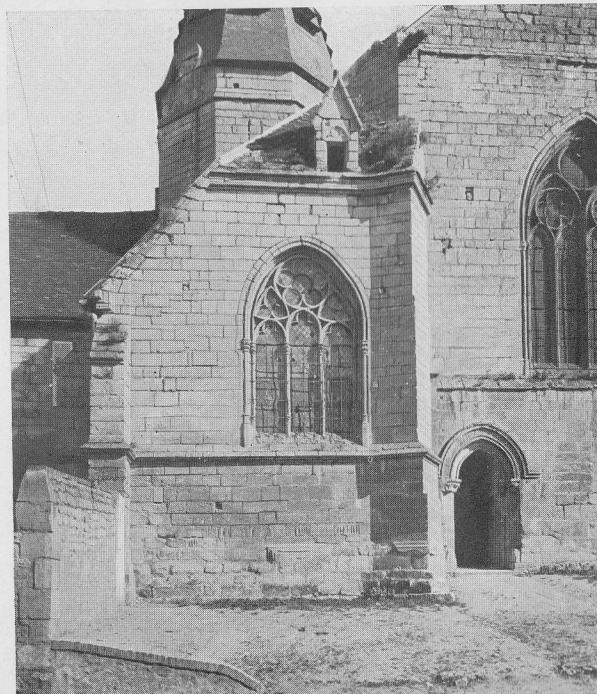




Eglise  
de  
Rieux.

Portail  
occidental.

Dr René Parmentier. Phot.



Façade  
méridionale.

## L'ÉGLISE DE RIEUX

(Oise)

Le village et la seigneurie de Rieux (1) furent placés en 1190 par Lambert, abbé de Saint-Germer, sous la protection de Raoul, comte de Clermont, moyennant un cens annuel de deux muids d'avoine par chaque hôte; cette redevance fut appelée « les avouerries de Rieux » (2).

En 1303, la paroisse paiait 12 l. pour deux sergents, ce qui équivalait à une population de 166 personnes (3).

Rieux fut pendant longtemps le siège d'une mairie royale, relevant du baillage de Senlis, cette juridiction comprenait : maire, procureur du Roy, greffier aux présentations, cinq sergents priseurs, un clerc de greffe et quatre procureurs ; son pouvoir s'étendait sur Angicourt, Brenouille, Cinqueux en partie, la Bruyère, les Ageux, Liancourt en partie, Saint-Martin-Longueau, Verderonne et Villers en partie. Le siège de cette mairie fut transféré à Brenouille, en 1537, quand François I<sup>er</sup> eut vendu la seigneurie de Rieux à Charles d'Aumale (4), dont

(1) Rieux-sur-Oise, canton de Liancourt. Population de 1720, 210 habitants, de 1831, 213 h., de 1926, 502 h. (par suite de la création d'usines sur le territoire de cette commune).

(2) Comte de Luçay. *Le comté de Clermont en Beauvaisis, le dénombrement de 1373*, Paris, Dumoulin, 1878, p. 27.

(3) De Lépinois. *Recherches sur l'ancien comté et les comtes de Clermont*, Beauvais, Père, 1877, p. 261.

(4) Graves. *Précis statistique sur le canton de Liancourt. Annuaire de l'Oise*, année 1837, Beauvais, Desjardin, pp. 79 et 80.

le fils fut le parrain de la cloche actuelle, comme nous le verrons plus loin.

Au cours du XVIII<sup>e</sup> siècle, Rieux faisait partie du marquisat de Liancourt; la dernière famille seigneuriale fut celle de Sicaire Ciron, qui était directeur de la manufacture de porcelaines de Chantilly; ses descendants posséderent le château de Rieux jusqu'en 1880.

L'histoire de l'église peut se résumer ainsi; placée sous l'invocation de Saint-Denis, elle dépendait du doyenné de Pont-Sainte-Maxence, et la cure était à la présentation de l'évêque de Beauvais. Dans les anciens titres, elle est dénommée « *Sanctus Dyoni-sius de Rivo ou Rizo* ». Le chanoine Muller cite, sans référence, un curé du nom d'Arnoud en 1186. Suivant l'extrait du département fait en l'assemblée du clergé à Moulins en 1580, elle paiait 50 l. de taxe papale, et 71 sols 3 den. comme taxe royale (1).

Il existait dans l'église trois chapellenies : de Saint-Michel, de Notre-Dame de Pitié, de Saint-Pierre. La première fut unie à la cure le 4 juin 1619; son bien était un quartier de terre en jardin, d'un revenu de 6 l. Lors d'une visite épiscopale, le 18 juin 1644, le curé, Eustache Pillon, fit valoir la nécessité de clôturer le cimetière, de démolir deux autels hors du chœur, de réparer les autels de Notre-Dame de Pitié et de Saint-Pierre « et saisir pour cela leur revenu ». Le titulaire de la chapelle de Saint-Pierre, qui était aussi chapelain de Notre-Dame de Paris, ayant démissionné, le même curé et les habitants demandèrent la réunion de la chapellenie de Saint-Pierre à la cure, en faisant valoir que le revenu était de deux arpents un quartier de terre, le tout d'une valeur de 25 l. « n'étant baillié que pour 14 l. » et que les biens de la cure, formés de

(1) Louvet. *Histoire des antiquités du pays de Beauvaisis*, t. I, p. 422.

six à sept arpents produisaient en tout 50 l. Le revenu de la chapelle de Notre-Dame de Pitié était de 22 mines de grains (110 boisseaux environ). A la suite d'une information du doyen rural de Pont, le 9 août 1646, il fut donné satisfaction au curé et aux habitants (1).

Le pouillé du diocèse de Beauvais de 1715 à 1740 indique 400 l. de revenus à la cure et 200 communians (2). Le registre de catholicité de 1750 n'accuse plus que 150 communians.

Il n'existe aucune pièce d'archives pour la période révolutionnaire; nous savons seulement que le curé d'alors était M<sup>e</sup> François-Antoine Boulanger, qui occupait ce poste depuis 1764.

La cure, qui, pendant le XIX<sup>e</sup> siècle, était une succursale de Brenouille, dépend maintenant de Villers-Saint-Paul.

Quant aux travaux faits à l'église, nous n'avons de renseignements que pour le XIX<sup>e</sup> siècle et ce ne furent, hélas, que des destructions. En 1815, on abattit les bas-côtés de la nef. Cette partie, qui n'était ni dallée ni voûtée, menaçait ruine; en 1857, la commune, n'ayant pas les fonds nécessaires pour la réparer, l'abandonna, se contentant d'élever un mur de séparation entre la nef et le transept; la même année, on refit entièrement le dallage du chœur, et on rehausa celui du transept; l'autel fut déplacé, et on restaura le mur septentrional et l'extérieur de l'église. En 1862, la municipalité décida d'établir l'école dans la partie ouest de la nef, cette transformation ne fut effectuée d'ailleurs qu'en 1867. Mgr Gignoux, évêque de Beauvais, avait donné le 16 janvier 1863 un avis favorable à cette aliénation; pour ce motif, la municipalité décerna le titre

(1) *Archiv. départ. de l'Oise*, G. 2333, f° 704 et pièces intercalées.

(2) *Archiv. départ. de l'Oise*, G. 2.

de bienfaiteur de la commune à ce prélat (1). En 1870, le reste de la nef fut aménagé en mairie et en logement de l'instituteur ; on éventra une fausse porte romane pour donner accès à cette installation (2). Enfin en 1872, par crainte d'accident, on démolit la pyramide terminale du clocher.

On ne peut préciser à quelle époque fut reprise la pile nord-est de la croisée et construit le massif de maçonnerie que l'on voit aujourd'hui.

L'église de Rieux a été citée par les archéologues, mais sans être mise en valeur : Eugène Woillez, dans « les monuments de l'ancien Beauvaisis », reproduit seulement dans l'appendice (planche X) les trois chapiteaux de la croisée et la cuve baptismale ; Enlart, dans son manuel d'archéologie, cite le clocher et les fonts ; enfin le chanoine Muller consacre à l'église un article dans un compte rendu d'excursion (3).

*Description.* L'église de Rieux comprenait initialement un transept avec abside et absidioles, et une nef avec bas-côtés ; au milieu du XIII<sup>e</sup> siècle on supprima abside et absidioles, et on accola au transept un chœur de trois travées ; à la fin du même siècle une chapelle fut ajoutée à l'extrémité du croisillon sud modifié.

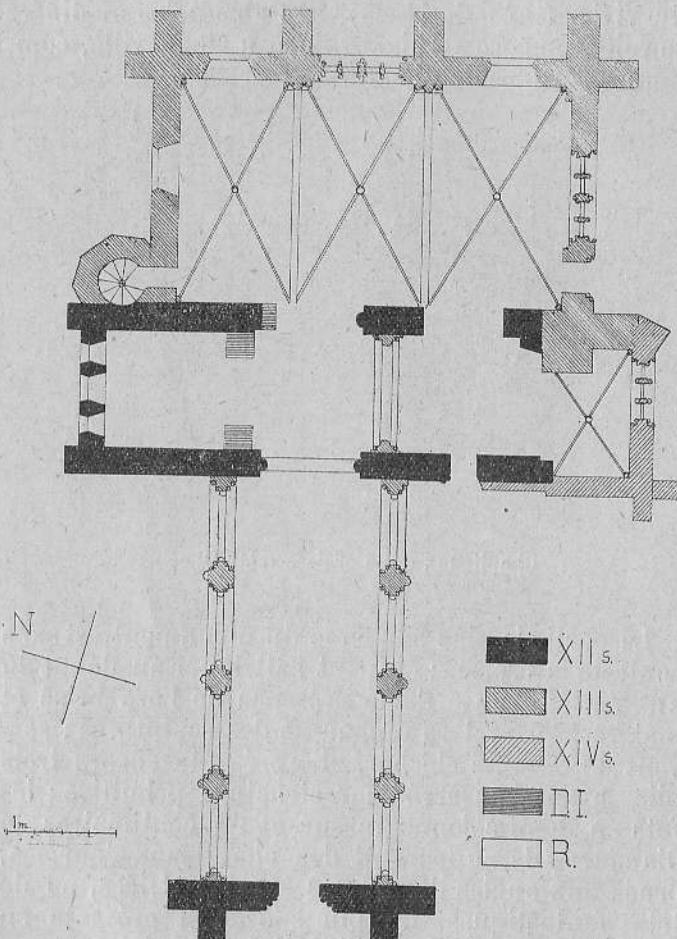
L'existence de l'abside est établie par ce fait que l'arc brisé oriental de la croisée s'ouvre directement sous une face du clocher, et en dessous d'une petite baie plein cintre, obturée aujourd'hui, et qui devait donner accès au comble de cette partie. La trace d'une absidiole est marquée dans la maçonnerie.

(1) *Arch. départ. de l'Oise.* O. L'école était installée auparavant dans une maison en très mauvais état, touchant presque au mur nord du chœur du XII<sup>e</sup> siècle. Cf. plan du 24 sept. 1867 aux archives départementales.

(2) *Lucis. Monographie du canton de Liancourt*, Daix, 1894, p. 346.

(3) *Comité archéologique de Senlis*, t. VI, année 1891, pp. XLIV à XLIX.

rie du croisillon nord par la présence d'un arc brisé, et dans le croisillon sud, par une ouverture dont la

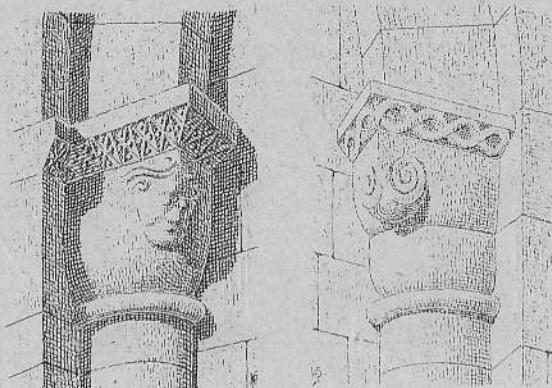


Dr René Parmentier del.

Plan de l'Eglise de Rieux  
(D.I. date inconnue. — R. reconstitution).

forme a été modifiée dans la suite. Cette disposition,

fréquente dans le midi de la France, est rare dans notre région ; on n'en peut trouver qu'un exemple complet et intact à l'église du prieuré de Saint-Jean-du-Vivier (près de Mouy). Des absidioles modifiées se voient encore à Laigneville et à Mogneville, communes voisines de Rieux.

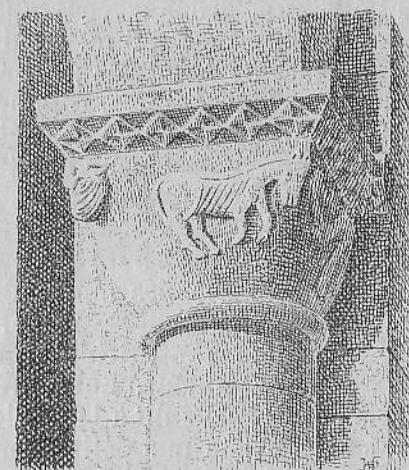


Chapiteaux de la croisée (côté Ouest).

La partie la plus ancienne du monument est sans conteste la croisée ; on peut l'attribuer au début du XII<sup>e</sup> siècle à cause de la présence de l'arc brisé et malgré le caractère archaïque des sculptures ; servant de base au clocher, elle présente encore trois piles ayant conservé leur structure primitive ; les fûts en demi-colonne mesurent 55 centimètres de diamètre ; ils supportent des chapiteaux énormes, ornés aux angles de volutes à peine striées, ou de têtes fantastiques. La pile sud-ouest présente en outre la figure en bas-relief d'un cheval très grossier : la tête a ses deux yeux accolés verticalement ; la queue, passant entre les jambes de derrière vient battre le flanc droit ; en outre, sur la face nord du chapiteau, se voit un oiseau tenant entre ses pattes

une sorte de poisson. Cette sculpture est à rapprocher du cheval qui décore un chapiteau du déambulatoire de Morienval, et de ceux qui ornent les faces de la cuve baptismale de Merlemon.

Sur les tailloirs, simplement chanfreinés, sont sculptés des entrelacs, des losanges recoupés, placés bout à bout, des rectangles guillochés ; on en remarque de même forme à la porte de Fay-Saint-Quentin, et



Chapiteau de la croisée (côté Est).

au revers de la façade de Saint-Leu-d'Esserent, etc. ; les bases ont été pour la plupart recoupées et remplaçées ; d'après le dessin de Woillez, elles comprenaient une scotie et un gros tore débordant sur un soubassement de forme carré ; cependant la base de la pile sud-ouest, la seule que l'on puisse étudier actuellement, présente deux boudins superposés.

Les arcades en tiers point sont formées d'un double bandeau ; il n'en subsiste plus que deux disposées parallèlement ; comme elles servaient de base

au clocher, elles devaient être au nombre de quatre : celle du sud a été remplacée au départ du croisillon méridional par un arc XIII<sup>e</sup>, sur lequel nous reviendrons ; du côté septentrional, un massif en maçonnerie en tient lieu, dans lequel on retrouve encore un reste du tailloir, du côté du chœur XIII<sup>e</sup>. Une voûte d'ogives du XV<sup>e</sup> siècle, à nervures comprenant trois boudins accolés, en amande avec arête abattue, et supportée par des culs-de-lampe décorés de feuillages sous des tailloirs polygonaux, couvre la croisée ; la clef ornée de feuillages est à 6 m. 27 du sol ; on remarque la présence de formerets ; primitivement il devait exister une voûte d'arêtes, comme celle qui a subsisté à Allonne, par exemple ; peut-être même, était-elle percée d'une touée, pour monter les cloches, car à cette époque il n'existe pas d'escalier pour parvenir au clocher.

Les croisillons sont couverts d'un berceau brisé se continuant directement avec les murs, disposition qui se retrouve dans une église voisine, celle de Labruyère ; le croisillon septentrional présente à l'Est l'arc en tiers-point aujourd'hui muré qui correspond comme nous l'avons dit à l'absidiole disparue ; du même côté, existe une petite porte en arc brisé, début d'un couloir dont on retrouve l'amorce dans le chœur du XII<sup>e</sup> et qui faisait communiquer ces deux parties ; au-dessus, de part et d'autre, se voient dans la maçonnerie des traces d'arcs brisés. Du côté opposé, subsiste une petite porte plein-cintre, qui reliait cette portion au collatéral primitif. Le croisillon se termine par un triplet, aux baies largement ébrasées : celle du milieu, de dimension supérieure, est couronnée d'un arc à peine brisé.

Le départ du croisillon méridional est épaulé par une double arcade avec bandeaux et tores ; les chapiteaux sont ornés de crochets d'un style très pur ; les tailloirs, élevés, comprennent bandeau, tore et cavet ; les bases ont été refaites. Du côté ouest,

s'ouvre une petite porte romane, seul accès de l'église primitive comme à Laigneville.

L'extrémité du croisillon, qui était exactement semblable à celle de l'autre côté (1), a été effondrée dans sa partie inférieure et se termine par une adjonction postérieure s'ouvrant entre un contrefort du XII<sup>e</sup> siècle à gauche et le contrefort roman primitif à deux glacis, à droite. Cette chapelle, de plan irrégulièrement quadrilatère, semble dater de la fin du XII<sup>e</sup> siècle ; elle est couverte d'une voûte d'ogives à boudin avec filet, reçue du côté de l'extérieur par deux colonnettes et à la partie opposée par deux culs-de-lampe ornés de feuillages sous des tailloirs polygonaux, l'un placé très haut sur le côté ouest du contrefort gothique, l'autre plus bas sur la face antérieure du contrefort roman ; il existe des formerets sur les faces externes. On remarque une arcature torique, aveugle, en tiers point, occupant tout le côté méridional ; une arcature semblable décore la moitié de la partie méridionale. Les chapiteaux des arcatures et des colonnettes sont ornés de feuilles simples. Une armoire, à sommet trilobé, est visible à la face sud ; au XIV<sup>e</sup> siècle a été percée une grande fenêtre, dont le talus naît au-dessus de l'angle de l'arcature et dont le sommet empiète sur le formeret de la voûte. La baie comprend trois formes de même largeur, couronnées d'un arc à peine brisé, avec trilobe intérieur ; au-dessus une rose à cinq redents, encadrée de deux écoinçons triangulaires également à redents. Les chapiteaux des colonnettes des archivoltes et des meneaux sont décorés de deux rangs de feuillages, les tailloirs et les bases sont polygonaux.

(1) Par une ouverture percée à la base du clocher, on pénètre au-dessus de la voûte en berceau du croisillon sud ; de là, on accède à un oculus exactement semblable à celui qui décore le pignon du croisillon nord ; en passant par cet oculus, on parvient au-dessus de la voûte de la chapelle surjoutée.

Cette chapelle, qui sert aujourd’hui de sacristie, est décorée de peintures ; dans l’arcature méridionale se remarque une véritable scène, qui paraît se rapporter à la vie de Sainte-Catherine d’Alexandrie ; à gauche, assis sur un trône aux bras terminés par des têtes de lions, un seigneur barbu et couronné (sans doute l’empereur Maximin), tient un glaive de la main droite et fait un geste de la main gauche à un homme aux cheveux flottants et vêtu d’une cotte avec ceinture, qui paraît pousser un troisième personnage à robe longue (Sainte-Catherine d’Alexandrie) vers la porte d’un château, couronné d’un toit imbriqué et d’une courtine à créneaux ; plus bas se voient deux saintes nimbées et une roue de torture ; en dessous, en caractères gothiques, *memento mori*.

Contre la paroi orientale de la même chapelle, six personnages sont debout, réunis en deux groupes, les trois derniers derrière une cuve ; M. le chanoine Muller a vu dans cette scène une représentation d’un épisode de la vie de Saint Jean-Baptiste, qu’il dit être le patron de cette chapelle, nous n’avons trouvé aucun renseignement nous permettant d’accepter cette désignation. Au-dessus sont disposés de grands losanges jaunes et bruns accolés alternativement.

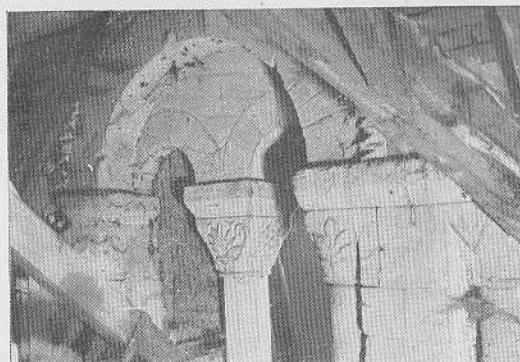
A la face ouest du contrefort gothique, on peut voir deux bandes peintes : sur l’inférieure à fond vert, un personnage debout, un deuxième ayant les bras levés et une sorte de monstre ; au-dessus à la base du premier glacis, un bas de robe ; les losanges bicolores se continuent sur les deux faces du contrefort. Des traces de peinture rouge, bleue et brune sont encore visibles sur les compartiments de la fenêtre, comme d’ailleurs sur la voûte de la croisée.

L’étude de la nef est rendue très malaisée par sa transformation en école et en mairie ; elle a été construite au XII<sup>e</sup> siècle comme le prouvent les peti-



D<sup>r</sup> René Parmentier. Phot.

Croisée (côté Ouest).



D<sup>r</sup> René Parmentier. Phot.

Clocher (face Est).

tes fenêtres plein cintre, largement ébrasées, de son étage supérieur, et la corniche à tablette et modillons simples des murs gouttereaux ; elle ne fut jamais dallée ni voûtée, mais couverte d'un simple plafond ; le toit a été surélevé, comme l'indique l'arrachement qui existe au-dessus d'une baie plein cintre, que l'on retrouve sur la face ouest du clocher, et qui devait permettre d'accéder au comble primitif ; antérieurement les parois de la nef devaient être supportées par des arcades plein cintre et des piles quadrangulaires comme à Cinqueux ; elles ont été remplacées par des arcades en arc brisé au XIII<sup>e</sup> siècle ; formées de voussures en retrait, avec bandeaux, gorges et boudins, elles sont reçues de part et d'autre par une grosse colonne et deux colonnettes (1) ; ce remplacement des piles romanes, par des arcades en tiers point, se voit dans notre région à Catenoy, Choisy-la-Victoire, Rosoy, etc. La nef n'étant pas voûtée, aucun fût n'existe à l'intérieur ; du côté des collatéraux ont subsisté de grosses colonnes qui devaient supporter seulement des doubleaux, dont on remarque d'ailleurs l'arrachement. Les chapiteaux sont ornés de crochets, les tailloirs, de grandes dimensions comportent bandeau et cavet, les bases ont disparu.

Le chœur, ajouté au XIII<sup>e</sup> siècle, a trois travées inégales, couvertes de voûtes d'ogives avec formes rets ; les doubleaux comprennent un bandeau étroit encadré de boudins ronds ; les nervures se composent d'un gros tore en amande flanqué de deux boudins de même profil, avec arêtes intermédiaires ; les clefs de voûtes portent des couronnes de feuillages ; doubleaux et ogives sont reçus du côté méridional par deux culs-de-lampe à tail-

(1) Sur le plan, ces colonnes ont été restituées ; elles sont sans doute perdues dans la maçonnerie des murs de l'école et du logement de l'instituteur.

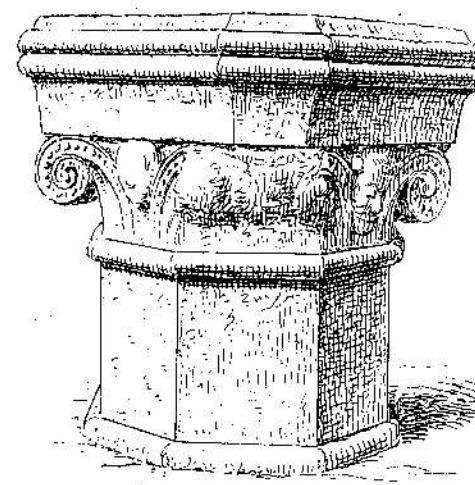
loirs polygonaux, composés de deux assises, dont la supérieure est seule décorée ; des deux culots, l'un est sculpté de feuillages, l'autre comprend trois compartiments ; au centre un insecte ailé que l'on est tenté d'identifier avec une sauterelle, à gauche un homme accroupi les bras relevés, entre une bêche et une fauaille, à droite une tête grimaçante, homme ou animal. De ce côté, apparaît la face Est du clocher et son angle Sud-Est, au-dessus d'une rangée de billettes.

La retombée se fait à l'Est sur deux massifs de trois colonnettes à chapiteaux décorés de feuillages, les tailloirs comportent bandeau et cavet, les bases ont été refaites ; aux angles les nervures sont reçues par des colonnettes isolées. Dans la partie inférieure de la travée médiane, existent deux armoires à sommet trilobé ; peut-être s'agit-il de piscines, la première ne porte pas de cuvettes, mais l'assise inférieure paraît avoir été remplacée ; la seconde descendant tout près du sol est maçonnée dans toute sa hauteur.

Le fond du chœur, qui correspond au portail sud de l'église, est creusé de deux grandes arcatures aveugles en arc brisé, reçues de part et d'autre par des colonnettes à feuillages ; une seule base, à demi-conservée, comprend deux tores superposés sur un soubassement polygonal. Le vaisseau est éclairé par cinq fenêtres ; trois sont simplement ébrasées, et se terminent par un arc à peine brisé ; les deux autres, ouvertes, l'une à l'Est dans la travée médiane, et l'autre du côté méridional, sont beaucoup plus compliquées : sous une double voussure torique, le remploi comprend deux fenêtres en tiers point, surmontées d'une rose à six redents ; chacune est recoupée en deux formes, supportant une rosace avec trétralobe ; un détail particulier mérite d'être signalé ; les chapiteaux des colonnettes latérales et du meneau central, tous sur le même plan, suppor-

tent une petite colonnette avec chapiteau ; c'est là où aboutissent les arcs principaux de la baie (1) ; seule la fenêtre orientale présente de petits culots en dessous des bases de la voussure extérieure.

*Mobilier.* La cuve baptismale de Rieux, que l'on peut dater du XII<sup>e</sup> siècle, est du type à support unique, figurant une courte colonne avec vasque taillée dans le chapiteau ; le fût octogonal repose sur le sol par un simple boudin ; la tablette supérieure, couronnée d'un bandeau et d'un tore, est carrée avec



Cuve baptismale XII<sup>e</sup>.

angles abattus ; le chapiteau porte aux angles des volutes perlées venant s'affronter deux à deux : dans l'espace intermédiaire entre le départ des volutes, une tête d'homme, une rosace, une branche de feuillage. Par leur décoration, ces fonts sont à rapprocher de ceux de Mogneville, mais dont le fût est

(1) Même disposition à une fenêtre orientale d'Angicourt.

cylindrique, et surtout de la cuve de Fouilleuse de même forme générale ; dans cette dernière, feuillage, tête et rosace sont remplacés par de petites volutes (1).

Le maître-autel, de l'époque xvii<sup>e</sup> siècle, est couronné par une rangée de denticules, au-dessus d'une ligne de gouttes ; il comprend trois compartiments inclus entre quatre pilastres cannelés à impostes nus ; au-dessus de la partie médiane, dont le fronton est en anse de panier, est un tabernacle avec les tables de la loi ; en dessous, se voit un cartouche encadré d'une tête de chérubin et de rinceaux ; sur le pilastre gauche, se lit le monogramme du Christ, sur celui de droite les lettres M. A. Un tableau peint à l'huile et représentant la Crucifixion est encastré dans la partie centrale. En haut de l'autel proprement dit est un soleil avec ses rayons, et sur la tablette inférieure, l'agneau pascal et deux coeurs. Aux angles de la table, des chérubins ailés forment consoles ; sur le devant un triangle avec des caractères hébraïques au milieu de rayons ; le gradin est en bois incrusté, au milieu, dans un cartouche ovale, deux lettres entrelacées CV, et de chaque côté dans un médaillon circulaire une tour.

Un tableau de Sainte-Catherine, avec la roue de supplice, est accroché dans la croisée, il paraît dater du xvii<sup>e</sup>.

*Epigraphie.* Un martelage général des inscriptions et des dessins des pierres tombales a été pratiqué, sans doute à l'époque révolutionnaire ; en outre, lors de la réfection du dallage au milieu du xix<sup>e</sup> siècle, les pierres ont été replacées dans toutes les directions. Une première dalle, placée en travers, est au pied des marches de l'autel ; à la suite

(1) *Bulletin de la Société Archéologique et Historique de Clermont*, année 1906, 4<sup>e</sup> livraison, pp. 14 à 16. Dr Parmentier, Fonts baptismaux de l'église de Fouilleuse.

de celle-ci, cinq autres mises bout à bout, forment l'allée centrale actuelle, allant du maître-autel à la paroi méridionale du chœur ogival ; nous les décrirons succinctement en suivant cet ordre :

A. Les deux tiers supérieurs de cette dalle subsistent seuls ; dans un cadre rectangulaire, sous un arc arrondi avec écoinçons de feuillage, dame en vertugadin du xvii<sup>e</sup> siècle ; dans la partie supérieure, bandeau avec deux rinceaux réunis par des guirlandes de fruits ; sur le côté droit de la pierre on déchiffre Françoise M.

B. Sous un encadrement gothique, se découvrent l'effigie d'un chevalier, dont l'écu, pendu au côté gauche, montre un fascé avec des merlettes, et celle de sa dame, vêtue d'un pelisson de fourrures, encadrée de ses armoiries où se lit un sautoir ; le visage et les mains sont en marbre blanc ; le chanoine Muller a noté sur le côté, en caractères gothiques « De Requiguars qui trespassa l'an M.cccc... ». La pierre, coupée à son extrémité inférieure où se voient les deux pieds du chevalier, le bas de la robe de la dame et deux bases du xiv<sup>e</sup> siècle, forme une portion de la première marche de l'autel.

C. Encadrement gothique avec gâble à redents : un chevalier et sa dame, moins effacée ; elle porte une robe avec manches ; dans les écoinçons, des anges sur fond de feuillages ; aux angles de la bordure, des écussons, sur lesquels se voient un lambel et un fascé. L'inscription porte encore « Villers escuer qui trespassa le mardi 2<sup>e</sup> jour de janvier Mil trois cens..., et damoiselle Aalis de Rieu sa fame laquelle trespassa en lan de grace Mil.ccc.lxxxx au mois d'août, pries Dieu pour e... ».

D. Très usée, silhouette de femme du xvii<sup>e</sup>.

E. Un homme barbu, vêtu d'un manteau avec collet, sous un encadrement Renaissance, avec inscription « Cy gist honneste homme Pierre de Rolpot natif de Villers-Saint-Pol en son vivant... ».

F. Complètement usée.

G. Cette pierre, ainsi que la suivante, est placée latéralement, d'équerre et à gauche des deux dernières, elle est cachée sous les bancs, et paraît être celle d'un ecclésiastique en costume sacerdotal, sous un gâble à redents, avec anges dans les écoinçons.

H. Fragment de pierre avec gâble du XIV<sup>e</sup>, comme la précédente.

I. Fragment de dalle, à droite de l'allée centrale en regardant l'autel, on y distingue deux personnes, sans doute du XIV<sup>e</sup>.

J. Cette pierre, ainsi que les deux suivantes, est rangée à gauche, perpendiculairement à l'allée centrale ; il est possible qu'elles n'aient pas été déplacées, étant dans l'axe de l'ancien emplacement de l'autel, alors régulièrement orienté ; on distingue un gâble avec redents et des anges dans les écoinçons.

K. Dame en vertugadin, costume du XVI<sup>e</sup> sous un portique Renaissance.

L. (cachée sous le gradin de l'harmonium). Effigie d'un homme, costume du XVI<sup>e</sup>, pourpoint, mantelet avec collet, chausse avec rubans, sous un portique de forme classique ; sous les pieds, dans un cartonche, une inscription illisible de cinq lignes.

Comme on le voit, toutes ces pierres peuvent être rattachées à une période allant de la fin du XIII<sup>e</sup> au début du XVII<sup>e</sup>. Le dépouillement des registres de catholicité de la paroisse de Rieux, de 1643 à 1791, révèle que 17 personnes ont été enterrées dans l'église pendant cette période, une dans la nef, cinq « proche l'autel de Saint-Michel », deux « près de la chapelle de la Vierge », la place des autres inhumations n'étant pas indiquée ; aucune plaque ou monument concernant ces personnages ne nous est parvenu ; on y compte deux curés : Eustache Pillon, mort le 6 décembre 1674, et Antoine Barbier, décédé le

18 mars 1717, deux maîtresses d'école de Rieux (1710 et 1719) et l'un des membres de la dernière famille seigneuriale du pays, Sicaire Giron, mort le 19 janvier 1755.

La cloche de Rieux est une des plus anciennes de la région, celle de Rousseloy n'étant plus jeune que de trois ans. L'inscription est ainsi rédigée :

« L'an mil VeL fut faicté par les habitants de Rieu et suis nommée Nicolle de par Nicolas Domalle, escuier sinieur de Rieu, Antoinette de Hange, damoiselle de Haucour, Jehan Domalle batar de Haucour » (lettres gothiques de 37 mm. de hauteur ; de simples filets séparant les lignes, le supérieur étant surmonté d'un entrelacs fleuronné, celui de la seconde ligne double (1).

*Extérieur.* Le portail occidental est épaulé de part et d'autre par deux contreforts romans accolés en croix et à simples glacis ; sur le côté méridional du premier contrefort de la nef se remarque, en dessus du second glacis, un solin, dont la situation ferait supposer que la toiture du collatéral nord englobait les contreforts de ce côté.

À la partie inférieure du portail, s'ouvre une porte en arc brisé, sous une triple voussure à boudins, surmontée d'une rangée d'étoiles à quatre branches ; les chapiteaux, à tailloirs composés d'un bandeau et d'un cavet, devaient être décorés de feuillages, mais l'ensemble est complètement rongé ; les fûts et les bases ont disparu. Au-dessus est une baie en tiers-point et simplement ébrasée, sous une arcature de même forme.

Le pignon, dont le couronnement est moderne, est percé d'une rose entourée extérieurement d'une rangée de pointes de diamant et dont l'ouverture

(1) M. E. Laurain, archiviste de la Mayenne, a bien voulu nous communiquer ses notes sur l'épigraphie de Rieux ; elles nous ont fourni d'utiles renseignements, dont nous le remercions vivement.

intérieure est bordée d'une gorge et d'un tore ; cette disposition rappelle de très près le portail de Cinqeux ; autour de l'oculus central sont percés six grands cercles, avec six autres petits dans les intervalles.

Les murs gouttereaux de la nef se terminent par la corniche à tablette et modillons nus dont nous avons déjà parlé ; du côté septentrional, trois piles XIII<sup>e</sup> n'ont plus les fûts qui supportaient les doubleaux des collatéraux.

Le croisillon nord est épaulé par deux contreforts romans, dont le glacis supérieur se termine au niveau d'une moulure transversale, formée d'un bandeau et d'un boudin ; au-dessus est un oculus, dont le cercle intérieur est bordé d'une gorge et d'un tore, et dont l'extérieur est entouré d'une rangée de pointes de diamant ; l'extrados du triplet est couronné d'une ligne de pointes de diamant, venant former bandeau entre les baies.

Le chœur du XIII<sup>e</sup> n'offre à considérer sur la face Est que quatre contreforts à deux glacis terminés par un larmier gothique à peine accusé et dont l'inférieur court sur toute cette façade ; au niveau de la travée médiane, entre les deux contreforts, se voit l'arrachement d'une voûte en anse de panier, dont la lunette est marquée sur le mur du fond ; on peut se demander s'il n'existe pas dans cet espace un enfeu.

Au sommet du mur gouttereau, court une corniche (bandeau et tore) que l'on retrouve du côté septentrional en haut de la tourelle d'escalier, dont le couronnement n'a pas été édifié ; ce détail permet d'affirmer la simultanéité de construction de ces deux parties de l'édifice ; l'étude attentive du pignon du croisillon nord montre également que, primitivement, au-dessus du triplet s'élevait de part et d'autre de l'oculus un toit à deux rampants ; les pierres de ce pignon ont été raccrochées à celles de la nouvelle construction ; sur la face du clocher cor-

respondant à ce côté se voit d'ailleurs l'arrachement du toit primitif (1).

La façade méridionale de l'église est percée d'une petite porte en tiers-point sous une double voussure avec gorge et boudin, et surmontée d'une moulure en sourcil se prolongeant en bandeau de part et d'autre ; les chapiteaux présentent des feuillages, il en subsiste quatre, sous des tailloirs polygonaux.

Le contrefort de l'angle sud-ouest, dont le sommet porte une gargouille, est englobé dans l'adjonction de la chapelle de la fin du XIII<sup>e</sup> ; sa face antérieure est cachée par le contrefort de cette partie, qui est placé angulairement. Au sommet de la muraille, court un bandeau mouluré, qui suit le dessin général de cette partie, retourne sur l'angle du contrefort terminal et sur le mur occidental.

Une lucarne de pierre très originale, élément rare dans l'architecture religieuse, couronne cette façade méridionale : deux pieds-droits supportent un linteau avec arcature aveugle en forme de trèfle ; le gâble très aigu est bordé de rampants arrondis, la terminaison a disparu.

Il semble bien que le revêtement de cette muraille a dû être refait, lors du percement de la baie du XIV<sup>e</sup> ; l'étude des joints, et la forme du larmier XIV<sup>e</sup>, qui court sur cette façade et dont le talus se fond avec celui de la fenêtre, appuient cette hypothèse (2).

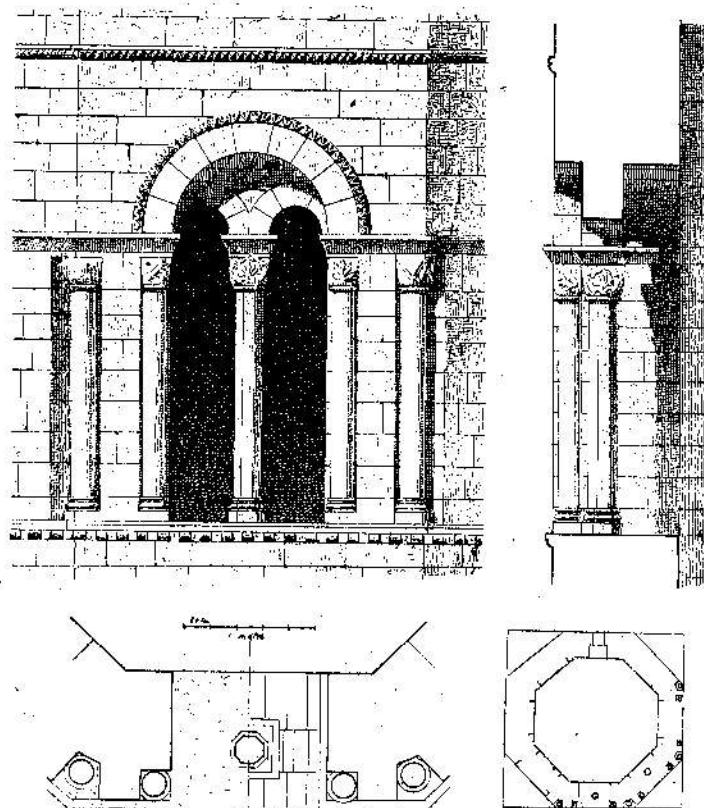
La face méridionale du croisillon sud a subi des modifications successives ; on retrouve de ce côté la porte romane et primitive de l'église ; elle s'ouvre en plein cintre, sous une double voussure torique ; les tailloirs, composés de listels en encorbellement, ont

(1) Il en est de même pour le croisillon sud.

(2) C'est pour ce motif que sur le plan de la page 3 cette partie est marquée du XIV<sup>e</sup>, bien que la chapelle surajoutée ait intégralement tous les caractères de la fin du XIII<sup>e</sup>, à l'exception bien entendu de la fenêtre.

subsisté ; les chapiteaux ont été refaits, les fûts et les bases sont rongés.

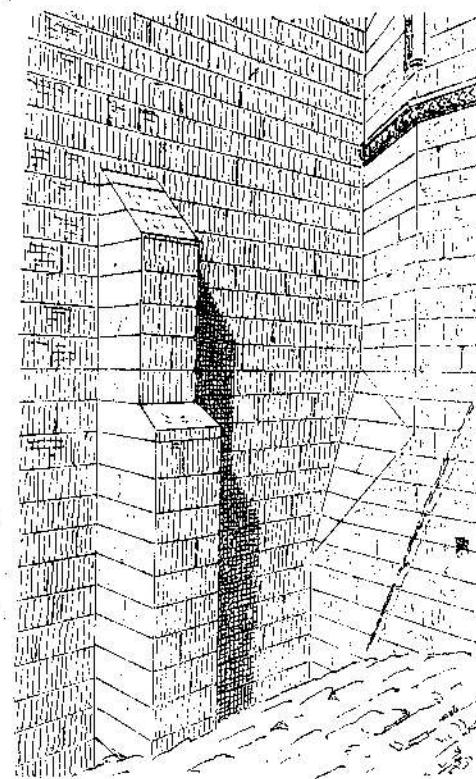
Le clocher de Rieux mérite une étude particulière,



Clocher face (Est). Elévation, coupe et plan.

que l'on ne peut effectuer qu'en accédant aux combles du chœur XIII<sup>e</sup>, par l'escalier de la tourelle restée inachevée. Il appartient à la catégorie des clochers octogonaux, dont quatre faces sont parallèles

au carré de la tour sur lequel ils reposent, tandis que les quatre autres côtés sont perpendiculaires aux diagonales de ce carré. Il a été profondément modifié dans la suite des temps; cependant dans



Mur du chœur XIII<sup>e</sup> et talus du clocher.

six faces, mais parfois avec peine, on peut reconnaître la disposition primitive.

Le passage du carré de la tour à l'octogone du clocher se fait à l'intérieur par quatre trompes de 1 m. 85 de largeur, et à l'extérieur par de simples

talus (1) ; deux sont parfaitement visibles de l'extrados de la voûte en berceau des croisillons (2). Une rangée de billettes entoure la base du clocher, et immédiatement au-dessus s'ouvre sur les faces conservées une grande baie plein cintre surmontée d'une série de dents de scie et reposant de part et d'autre sur des colonnettes cylindriques ; chaque angle de l'octogone présente également une colonnette semblable ; les tailloirs, simplement chanfreinés et gravés de layages en chevrons, se continuent de part et d'autre, formant bandeau dans l'intervalle des colonnettes ; ils se prolongent à l'intérieur sur toute l'épaisseur du clocher où ils reçoivent de part et d'autre deux petites arcatures plein cintre, reposant au milieu de chaque grande baie ainsi recoupée, sur une colonnette octogonale. Les chapiteaux que l'on peut étudier sont décorés : de deux ânes affrontés, de feuillage, d'un chevron, de dents de scie ou affectent la forme de chapiteaux cubiques, fait très rare dans notre région ; le chapiteau de la colonnette octogonale porte sur la face antérieure une palmette entre deux rinceaux et latéralement un quadrillage losangé et une palmette différente de celle de la partie antérieure ; les bases, visibles seulement sur les colonnettes d'angle au-dessus des talus comprennent scotie et tore (3).

Trois faces (nord-ouest, ouest et sud-ouest) sont fermées d'un chaînage de pierre percé d'une petite

(1) Rappelons qu'il existe à la hauteur des trompes sur les faces opposées deux baies plein cintre déjà signalées, celle de l'Est de 60 centimètres de largeur et celle de l'Ouest de 89 centimètres.

(2) A ce niveau on constate que le mur occidental du chœur xiii<sup>e</sup> a été contrebuté de chaque côté par un contrefort construit directement sur la voûte des berceaux.

(3) La face Est du clocher, dont la partie inférieure apparaît dans le chœur du xiii<sup>e</sup>, est seule complète ; la double arcature est encore visible au nord-est, tandis qu'au nord, la grande baie est bouchée ; de l'intérieur du clocher on voit la disposition primitive des faces sud, sud-est et nord-ouest.

baie rectangulaire, dont les pieds-droits sont biseautés ; on peut se demander si cette modification n'est pas ancienne, et peut-être même du xv<sup>e</sup> suivant le dessin de l'ouverture.

Une rangée de pointes de diamant décore la partie supérieure du clocher ; au-dessus s'élevait une pyramide de pierre « massive, très courte, dépourvue d'ornements » (Graves) ; on en voit encore les premières assises, au-dessus d'un larmier ; un toit en ardoises a remplacé la terminaison primitive en 1872. Les clochers octogonaux de Foulangues, Cambronnie, Cauvigny, Bouconvillers, sont tous à deux étages ; seul celui de Rieux est à un seul étage et à baies recoupées.

Ajoutons en terminant que l'église de Rieux vient d'être inscrite à l'inventaire supplémentaire des Monuments Historiques ; les fonts baptismaux, la cloche et la pierre tombale de « Villers et d'Aalis » (décrite sous la lettre C) avaient été classés antérieurement.

*Note.* — Les dessins, qui ornent cette monographie, sont l'œuvre de notre frère, M. Henri Parmentier, Chef du Service Archéologique de l'École Française d'Extrême-Orient à Hanoï, à qui nous adressons nos meilleurs remerciements.